

PRÉPARER SON MARIAGE

Vous avez décidé d'unir vos destinées. Par une déclaration solennelle, cette union célébrée en Mairie de Millau réunira vos témoins, votre famille, vos amis... Toutes les informations et documents à fournir pour bien préparer votre mariage.

Contenu mis à jour le 02.10.23

Vous avez décidé d'unir vos destinées. Pour connaître les démarches de constitution du dossier de mariage, consultez notre « **Livret de Mariage** », téléchargeable ci-dessous.

Les fiches des époux et/ou épouse(s), des témoins et les attestations sur l'honneur sont disponibles en téléchargement ci dessous.



Attention, le dossier devra être remis en mairie **deux mois avant la date prévue** du mariage.



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00